



Humanis

139-147, rue Paul-Vaillant-Couturier
92240 Malakoff

<http://www.humanis.com>

● Les responsables de la gestion d'actifs



Jean-Pierre Menanteau

Directeur général
jean-pierre.
menanteau@
humanis.com
☎ 01 46 84 36 36



Gilles de Margerie

Directeur général
adjoint
en charge des
finances
gilles.demargerie@
humanis.com
☎ 01 46 84 36 36



Pierre-Jean Besombes

Directeur de la
gestion financière
pierre-jean.
besombes@
humanis.com
☎ 01 46 84 54 58



Guillaume Ancel

Directeur de la
Gouvernance
institutionnelle
guillaume.ancel@
humanis.com
☎ 03 20 63 36 99



Jean-François Schmitt

Directeur Epargne et
Directeur général
de Humanis Gestion
d'Actifs
jean-francois.schmitt@
humanis.com
☎ 03 20 63 36 99

Virginie Hauswald

Directrice de la
Stratégie, de la Veille
et des Partenariats,
de l'innovation
virginie.hauswald@
humanis.com
☎ 01 46 84 36 36

Grégory Schneider- Maunoury

Responsable de
l'analyse ISR
gregory.
schneidermaunoury@
humanis.com
☎ 01 46 84 38 47

Nicolas Demarcq

Gérant de
portefeuilles à la
direction
des investissements
du groupe Humanis
nicolas.demarcq@
humanis.com
☎ 03 20 63 85 83

● *Les responsables* de la gestion d'actifs



Alain Viquerat
Directeur délégué
de la Gouvernance
institutionnelle
alain.viquerat@
humanis.com



Pierre Nuyts
Conseiller special
DGA
pierre.nuyts@
humanis.com



Nathalie Pierre
Directrice adjointe
Finances Groupe
natahalie.pierre@
humanis.com

Bruno Gabellieri
Directeur des
relations extérieures
et des affaires
publiques
bruno.gabellieri@
humanis.com

Pascal Merchez
Directeur immobilier
pascal.merchez@
humanis.com

Olivier Lemoine
Analyste ISR-
Responsable de la
politique de vote
chez Inter Expansion
groupe Humanis
olivier.lemoine@
humanis.com
☎ 01 46 84 54 88

Paul Gasly
Responsable
Sélection à la
direction
des investissements
du groupe Humanis
paul.gasly@humanis.
com
☎ 01 46 84 38 04

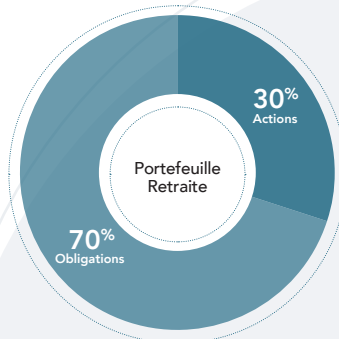
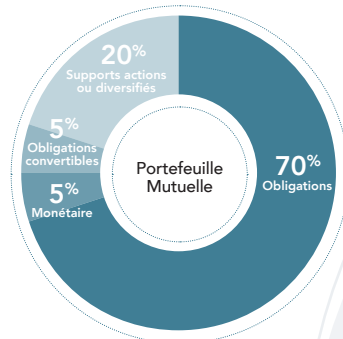
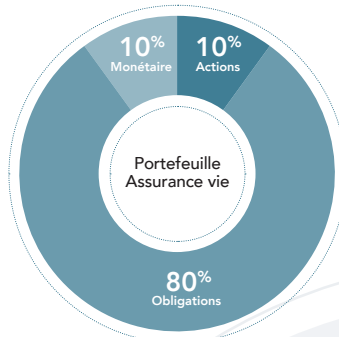
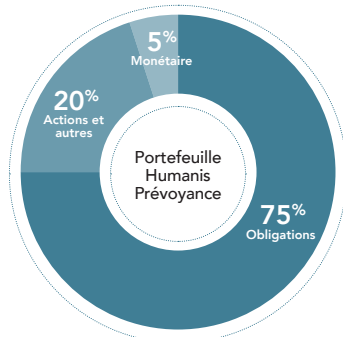
Sébastien Hebert
Gérant de
portefeuilles à la
direction
des investissements
du groupe Humanis
sebastien.hebert@
humanis.com
☎ 01 46 84 54 14

● *Le portefeuille*

15 milliards d'euros d'encours (le fruit du rapprochement de six groupes de protection sociale : Humanis, Vauban, Apri, Ionis, Novalis et Taitbout).

Les proportions indiquées sur les camemberts représentent une allocation stratégique. Autour de ces pondérations, des marges tactiques ont été instaurées afin de prendre en compte l'environnement de marché (qu'il soit haussier ou baissier). L'utilisation de ces marges, votées en CA, est décidée par la Direction des investissements.

L'institution de prévoyance a choisi de sous-pondérer les obligations par rapport à l'allocation théorique qui intègre 70% de taux, 20% d'actions et 10% de monétaire, le but étant d'aller chercher de la performance dans un contexte de taux bas.



● *Les partenaires* de gestion

La gestion est entièrement déléguée via des mandats, une vingtaine de fonds dédiés et environ 120 positions en OPCVM ouverts.

Humanis travaille avec une dizaine de gérants de manière régulière et une cinquantaine de façon ponctuelle : **Humanis Gestion d'Actifs***, **Amundi**, **Natixis AM**, **Axa IM**, **Lazard Frères Gestion**, **La Française**, **Rothschild & Cie**, **Schelcher Prince**, **Metropole Gestion**, **Aberdeen AM**.

*Humanis Gestion d'Actifs est membre du groupe de protection sociale Humanis, et société de gestion spécialiste de l'épargne salariale. Elle applique une politique de vote sur l'ensemble de ses fonds (FCPE et OPCVM).

Les dépositaires/conservateurs
BNP Paribas Securities Services

● Détails

● Critères de sélection sur les sociétés de gestion

	Réponses
Exigez-vous de la part des sociétés de gestion qu'elles possèdent une note attribuée par une agence de notation extra financière ?	Non
Exigez-vous de la part des sociétés de gestion qu'elles possèdent une note attribuée par une agence de notation financière ?	Non
La société de gestion doit-elle être signataire des PRI ?	Non
La société de gestion doit-elle être signataire de la Charte AF2I – AFG sur la délégation de gestion ?	Non
Nombre de partenaires de gestion au 31/12/2014	100

● Critères de sélection sur les fonds

Taille minimum du fonds	150 millions d'euros
Durée minimum du track record	3 ans
Le fonds doit-il être de droit français ?	Non
Utilisez-vous des ETF ?	Oui
Vous référez-vous systématiquement aux notes des agences de notation sur les fonds ?	Non
Etes-vous ouvert à de nouvelles idées d'investissement ?	Oui

● Parmi les fonds sélectionnés

Parmi les fonds dans lesquels vous êtes investis, quel est l'encours sous gestion du plus faible ?	150 millions d'euros
Parmi les fonds dans lesquels vous êtes investis, quel est l'encours sous gestion du plus important ?	7 milliards d'euros
Durée moyenne pour réaliser une analyse sur un fonds	1 mois
% d'intégration de nouveaux fonds dans la liste de suivi (watch list)	30% sur 1 an
% d'intégration de nouveaux fonds dans la buy list	15% sur 1 an
Nombre de fonds dans la liste de suivi (watch list)	25
Nombre de fonds dans la liste d'investissement (buy list)	75